

# Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 10 novembre 2020

## MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

**Municipalité** : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires** : Mme COMIN Karine, Mme HERBIN Aurélie, Mme DUPUIS - - DESHURAUD Anne, Mme ROBQUIN Aurore.

**Représentants des parents suppléants** : Mme GILLIBERT Christina, Mme MENADIER Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme BRUNET Florence.

**Enseignants** : M. Chataigner, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, M. Sausseau et Mme Tavanae

**DDEN** : Mme Audin-Combeau

## MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

**Inspecteur de l'Education Nationale** : Mme Vié

**Représentant des parents** : M. VIAUD Morgan, Mme MOUNIER Céline.

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Mme Kebbache

Tour « d'écran » de présentation.

### 1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 16 juin 2020, la séance suit l'ordre du jour.

Procès-verbal adopté

### 2. Installation du nouveau conseil d'école

- Nouveau membre de la municipalité : M. Mary (Maire) et Mme Bazin (adjointe chargée des affaires scolaires).

- Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.

- 5 élus titulaires : Mme MOUNIER Céline, Mme COMIN Karine, Mme HERBIN Aurélie, Mme DUPUIS - - DESHURAUD Anne, Mme ROBQUIN Aurore

- 5 élus suppléants : Mme GILLIBERT Christina, M. VIAUD Morgan, Mme MENADIER Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme BRUNET Florence.

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 198      Nombre de votants : 83      Taux de participation : 41.92%

Votes blancs ou nuls : 10

- Point sur le fonctionnement du conseil d'école :

- Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines dates sont **le jeudi 25 février 2021 et le mardi 15 juin 2021.**
- Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique, vote le règlement intérieur de l'école et répond aux questions posées par les parents.
- A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (sur les portes de la salle de motricité). Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette> et envoyé par mail aux membres du conseil d'école.

- Concernant les élections au conseil d'école et pour les années scolaires suivantes, **le vote aura lieu exclusivement par correspondance** (plus de vote à l'urne) sur décision de la directrice et après consultation du conseil d'école qui a émis un avis favorable à cette décision.

### 3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, protocole sanitaire, point sur les effectifs.

TOTAL à ce jour : **120 élèves** et 101 familles

<b>Classe de PS/MS</b>	Mme MICHEL (enseignante) et Aurore PINEAU (aide maternelle) ainsi que Delphine HORSEAU de 11h15 à 12h	26 élèves
<b>Classe de MS/GS</b>	Mme LOUBES (enseignante) et Nadine GYDE (aide maternelle) AESH à mi-temps pour 2 élèves (en attente d'affectation)	25 élèves
<b>Classe de CP/CE1</b>	Mme KEBBACHE : enseignante Amandine (AESH pour 1 élève)	25 élèves
<b>Classe de CE2/CM1</b>	Mme TAVANAE : enseignante (le lundi, le mardi et le jeudi) M. SAUSSEAU : enseignant (le vendredi) Nathalie (AESH pour 2 élèves) Amandine (AESH pour 1 élève)	22 élèves
<b>Classe de CM1/CM2</b>	M. CHATAIGNER : enseignant Delphine (AESH pour 2 élèves)	22 élèves
<b>Restaurant scolaire, entretien de l'école et garderie</b>	Viviane PALLUAS Marie-José BROCHON Elodie (recrutée au moins jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre pour l'interclasse)	<i>Les heures du personnel ont été revues à la hausse afin de pallier aux besoins dus à la COVID</i>

**Un protocole sanitaire** a été mis en place à la rentrée de septembre et il a été renforcé pour la rentrée des vacances d'automne. Ce protocole sanitaire a été rédigé en partenariat avec la mairie de Chaillevette en se fondant sur les consignes ministérielles. Les échanges étant extrêmement faciles entre la mairie et l'école, nous avons pu proposer un protocole sanitaire cohérent sur le temps scolaire et périscolaire. En effet, la mesure de limitation du brassage des classes est assez complexe à mettre en place, mais nous sommes satisfaits de ce que nous avons pu proposer : 5 entrées/sorties différentes, un zonage dans la cour de récréation élémentaire, des sanitaires par classe...

Le lavage des mains a été accentué ainsi que la désinfection et l'aération des locaux.

Le port du masque obligatoire est aussi une nouveauté pour les élèves à partir du CP.

**Remarque des parents d'élèves** : les élèves de la classe de CP/CE1 se plaignent du port du masque.

L'article 36 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire prévoit que « *Portent un masque de protection : (...) 3° Les élèves des écoles élémentaires ; 4° Les collégiens, les lycéens et les usagers des établissements mentionnés aux articles 34 et 35 ; (...)* ».

Le port du masque est donc obligatoire à l'école et la décision a été prise par le Ministère de l'Education Nationale. La mairie de Chaillevette a fourni 2 masques en tissu par enfant. Aujourd'hui, quelques élèves de CP ont dit qu'ils avaient mal aux oreilles (Mme Kebbache a mis du coton afin de pouvoir soulager les enfants). A priori les nœuds (pour raccourcir l'élastique) leur font mal aux oreilles. Toutefois, l'équipe enseignante souhaite signaler le courage et l'adaptabilité des élèves, même les plus jeunes. Ils ne se plaignent quasiment pas, ils gardent leur masque ! Bravo à eux !

Nous recommandons aux parents d'en fournir au minimum 2 par jour afin qu'ils puissent le changer si besoin.

Mme BAZIN : le masque doit être porté 4h et doit être changé s'il est humide afin qu'il reste efficace. Dans le commerce, il existe des petites languettes afin d'accrocher les masques et ne pas blesser les oreilles des enfants.

#### 4. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été relu. Il a été ensuite voté à l'unanimité et il sera transmis aux familles.

La Charte de la laïcité à l'École, dont le texte est annexé au règlement intérieur, a été élaborée par le Ministère de l'Education Nationale à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École ainsi que des autres valeurs et principes de la République. Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs.

Le règlement intérieur et cette Charte devront être signés par les parents et le coupon devra être retourné à l'école.

#### 5. Vie des classes

- **Projet d'école cirque**

Le principal projet de cette année est un projet cirque. Nous travaillerons sur ce thème une grande partie de l'année et 2 artistes de la compagnie Octave Singulier interviendront auprès de tous les élèves du **lundi 26 avril au vendredi 7 mai**.

C'est-à-dire que durant cette période, chaque classe ira sous le chapiteau chaque jour 1h ou 1h30.

Afin de réduire le coût du projet, nous allons monter et démonter le chapiteau et pour cela il faut un grand nombre de parents pour nous aider.

Voici les dates à retenir dès maintenant : montage du chapiteau le samedi 24 avril, installation des gradins le mercredi 5 mai, démontage du chapiteau le samedi 8 mai. Date du spectacle le vendredi 7 mai à 18h30.

- **Communication avec les familles :**

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent le consulter régulièrement. De plus, chaque enseignant est disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous.

En élémentaire, une rencontre sera proposée à chaque famille courant novembre. Puis deux LSU (livret scolaire unique) seront transmis aux familles fin janvier et fin juin.

- **Evaluations nationales en CP/CE1** : Tous les élèves de CP et de CE1 de France ont passé les mêmes évaluations au même moment. Les enseignants ont saisi les résultats en ligne. Toutes les familles de CP et CE1 ont été reçues individuellement afin que les enseignantes présentent les résultats et les remédiations qui sont proposées.

Bilan fait par les enseignantes :

Pour les CE1 : 2 élèves sur 8 ont des besoins en français comme en mathématiques (les mêmes élèves), 5 sont en très grande réussite.

Pour les CP (classe de Mme Kebbache) : 5 élèves sur 17 ont des besoins en français. La résolution de problèmes apparaît comme une difficulté pour un grand nombre d'élèves.

Pour les CP (classe de Mme LOUBES) : 3 élèves sur 5 ont besoin de remédiation en français et en mathématiques.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : c'est un temps d'une heure le lundi de 16h15 à 17h15 qui est assuré par les enseignants (gratuitement) pour un petit groupe d'élèves. Ce temps peut être consacré à une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Un formulaire d'autorisation est remis aux familles qui peuvent refuser cette aide.

**Pour la première période**, plusieurs élèves de CE2/CM1 ont été pris en APC pour améliorer la lecture à voix haute.

- **Communication non violente** : depuis la maternelle les élèves de l'école sont formés au message clair. C'est une manière de régler un conflit sans violence et en exprimant ses émotions.
- **Conseil de classe et conseil de délégués** : chaque classe organise un conseil afin d'échanger sur les problèmes, les propositions ou les remarques de la classe. Ensuite, si des questions concernent toute l'école, elles sont abordées en conseil de délégués.

- **Site internet d'école** : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site contient : les événements de la vie de l'école, les menus, des informations administratives, les comptes-rendus de conseil d'école, le règlement intérieur, des articles de chaque classe.

- **Présentation du registre de sécurité** :

- Ce registre de sécurité comprend 3 parties : l'incendie, les risques majeurs et le risque d'attentat/intrusion.

- Tous les contrôles de sécurité effectués par la mairie sont recensés dans ce registre : contrôle de l'aire de jeux, installation électrique, gaz, extincteurs, chaudière fioul. Il contient aussi un annuaire d'urgence, un plan de masse de l'école où sont indiqués les salles, les sorties et les organes de coupure (électricité, gaz...) ainsi que les consignes et la répartition des rôles de chaque adulte en cas d'incident.

- **Incendie** : Un premier exercice incendie a été effectué le 11 septembre (évacuation en 2 min 37 pour toutes les classes). Tout le monde était prévenu. L'évacuation s'est très bien déroulée mais le temps d'évacuation est un peu long. En effet, la classe de CP/CE1 n'a pas entendu le signal. Nous ferons un autre exercice dans l'année.

Le passage d'une commission de sécurité incendie n'est pas obligatoire étant donné la configuration du bâtiment de l'école (5<sup>ème</sup> catégorie) – toutefois, le passage de la dernière commission de sécurité incendie date de 1994.

- **Risques majeurs** : le PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sureté) est rédigé pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune de Chaillevette c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations. Si un de ces événements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Les parents ne devront pas venir chercher leurs enfants à l'école.**

Un exercice aura lieu en janvier. Au préalable, diverses activités seront mises en place pour préparer les élèves.

- **Attentat-Intrusion** : un plan de mise en sûreté en cas d'intrusion dans l'école a été mis en place et les élèves de l'école vont effectuer deux exercices en octobre et mai. Les enseignants vont présenter l'exercice aux élèves sous forme de jeu où il faut se cacher ou s'échapper en silence pour ne pas se faire repérer par Mme Tavanae et le policier municipal. A aucun moment les mots « attentats, intrusion ou terrorisme » ne seront utilisés. Un premier exercice a eu lieu le 16 octobre 2020 et les élèves se sont échappés de l'école en passant par le jardin. Le policier municipal et Mme Tavanae ont fait le tour de l'école pour vérifier la fermeture des portes et le silence. Lors de l'évacuation de l'école, les élèves ont été assez bruyants et nous rencontrons toujours des difficultés au niveau du signal d'alerte (sms aux enseignants via Whatsapp) qui ne fonctionne pas du tout.

Monsieur le maire va demander au prestataire qui est en train de revoir le système d'alarme s'il est possible de trouver une solution.

Mme Ménadier suggère un signal visuel lumineux.

- **Vie des classes :**

**Classe de PS-MS : Mme MICHEL**

Classe composée de 17 PS et 9MS : classe de niveau très hétérogène (tant au niveau de la maturité que du comportement). Des progrès sont déjà notés depuis le début de l'année, à renforcer tout au long de l'année.

Projet proposé par la conseillère départementale en langues : c'est une jeune oie appelée Piron qui part en voyage et va rencontrer différents animaux. Chaque pays leur permettra de découvrir des aspects culturels et linguistiques du pays en question, des comptines, des recettes .... Les pays qui vont être visités : Australie, Malaisie, Groenland, Guinée, Inde... Pour le moment, ce personnage est arrivé au Mexique.

**Classe de GS-CP : Mme LOUBES**

Configuration de la classe différente.

20 GS et 5 CP. Tous les GS bénéficient des projets de l'élémentaire.

Classe particulière avec des enfants autonomes et efficaces dans le travail (surtout GS). Ils ont été bien préparés par Mme Michel. Ils se montrent motivés et ont envie de participer à tous les projets, ce qui est très agréable. En revanche, le groupe classe peut être calme comme très bruyant et difficile à gérer suivant les heures et les jours. Certains élèves nécessitent une attention et une aide spécifique ce qui complique la gestion du groupe.

Remerciements à Nadine qui est une aide précieuse pour la gestion de la classe.

**Classe de CP-CE1 : Mme KEBBACHE**

Classe de 25 élèves : 17 CP/ 8 CE1. Amandine est l'AESH qui intervient à mi-temps dans la classe pour accompagner un élève. Les enfants sont agréables, volontaires mais manquent de maturité pour une grande majorité. Le confinement a rendu ce début d'année difficile.

Le climat calme propice aux apprentissages tarde à se mettre en place.

**Classe de CE2/CM1 : Mme TAVANAE et M. SAUSSEAU**

- 22 élèves : 13 CE2 et 9 CM1. C'est une classe très agréable avec des élèves qui sont attentifs et pour la plupart très intéressés par ce que l'on fait en classe. 3 élèves sont accompagnés par deux AESH différentes (accompagnant des élèves en situation de handicap)

- 3 décloisonnements sont organisés en histoire, en géographie et en musique. Les élèves de CM1 retrouvent les CM1/CM2 durant ces 3 séances. Mais ce décloisonnement est suspendu en ce moment car le brassage des classes n'est plus possible. Les élèves aiment beaucoup se retrouver, nous espérons bientôt pouvoir continuer.

- Projet rallye des régions en géographie : nous allons réaliser un dossier sur notre région (Nouvelle Aquitaine) que nous enverrons à des écoles des 17 autres régions (métropole et outre-mer) qui feront la même chose.

**Classe de CM1-CM2 : M. CHATAIGNER**

- 22 élèves (8 CM1 et 14CM2) dont 2 élèves suivis par Delphine (AESH).

Rythme de travail assez long à remettre en place. Nous perdons du temps pour en gagner plus tard. Un niveau très hétérogène (6 élèves avec des besoins particuliers). Certains élèves ont besoin de beaucoup d'attention ce qui rend la classe assez difficile.

- Projet proposé par la CARA sur les métiers de la mer et du littoral qui a pour but de sensibiliser les jeunes aux métiers et aux savoirs faire locaux. Les élèves travailleront sur 2 thèmes et auront l'occasion de rencontrer des professionnels. Les enfants vont créer un panneau qui sera retravaillé par un infographiste. Ce panneau fera partie d'une exposition itinérante.

**Le port du masque par les enseignants** complique les échanges (notamment chez les plus jeunes), c'est pourquoi la coopérative scolaire a acheté 3 amplificateurs de voix afin d'être mieux entendu par les élèves de la petite section au CE1.

**Natation scolaire (CP/CE1/CM2) :**

Cette année, les élèves de CP/CE1/CM2 ont débuté le cycle de natation scolaire dès le mois de septembre. Ils se rendent à la piscine de Saujon où ils peuvent, pour certains, apprendre à évoluer dans ce milieu encore angoissant pour eux, pour d'autres apprendre à nager ou se perfectionner.

Les 8 CE1 ont passé avec succès le test voile requis pour participer aux activités nautiques en CE2 (surf/kayak) puis en CM1/CM2 (voile)

Ces 10 séances ne pourraient avoir lieu sans la disponibilité des parents accompagnateurs que nous remercions pour leur engagement.

Depuis le re-confinement, les séances sont plus compliquées avec le port du masque chez les enfants, la nécessité de ne pas mélanger les groupes d'enfants... mais toutes les mesures sont mises en place pour que ces dernières séances se déroulent au mieux.

**Programme ATOLE (de la GS au CM1) :**

C'est un programme mis en place par des chercheurs en neurosciences permettant de comprendre le fonctionnement du cerveau et de l'attention. Les élèves pourront ainsi apprendre à se concentrer. Les enfants pourront alors analyser à quel moment ils « décrochent » ou ce qui les fait « décrocher ». Ce programme débute cette année mais doit s'étendre sur plusieurs années et sur toute l'école à partir de la GS.

**Projet Vendée Globe (de la GS au CM2) :**

Les élèves de l'école (de la grande section jusqu'au CM2) vont suivre la neuvième édition du Vendée Globe. Cette course exceptionnelle qui se déroule tous les 4 ans va permettre aux élèves d'aborder de nombreuses connaissances dans des domaines très variés (géographie, sciences, littérature, arts plastiques, enseignement moral et civique..).

L'école sera encore plus attentive au parcours de la navigatrice Samantha Davies à la barre du bateau d'Initiatives-Cœur. Elle défie les océans pour collecter des fonds afin d'aider des enfants malades.

Nous voulions organiser un cross solidaire avec toutes les classes et les parents pour récolter de l'argent pour l'association mais le contexte sanitaire ne nous permet pas le faire.

Les enfants sont en train de s'entraîner donc nous ferons la course mais sans les parents (comme initialement prévu)

**Rentrée solidaire (de la PS au CM2) :**

Nous avons participé à la Rentrée solidaire qui consiste à récolter du matériel scolaire pour envoyer aux enfants à Haïti. Cette action nous a permis de parler de solidarité avec nos élèves.

Nous avons récolté beaucoup de matériel. Solidarité laïque l'enverra à Haïti pour la rentrée 2021.

**Silence on lit du CP au CM2 :**

Tous les jours, après la cantine, toute l'école élémentaire s'arrête pour lire. Les élèves et les enseignants sortent un livre ou une revue pour entamer ou poursuivre une lecture silencieuse et personnelle. L'ouvrage doit être choisi par l'élève sans contraintes. Les seules obligations sont le silence et la possession d'un livre.

**Projet Tom et Lily (du CP au CM1) :** c'est un projet départemental d'anglais qui mêle langue vivante, découverte culturelle et utilisation de l'outil informatique (boite mail de classe, forum, jeux en ligne).

Mme AUDIN (DDEN) constate la présence de nombreuses AESH. Il est précisé qu'elles sont présentes spécifiquement pour des troubles de l'attention ou des troubles du langage (dys).

Elle rajoute que les projets proposés sont très intéressants.

## **6. Présentation des activités périscolaires (garderie, restauration scolaire, CLAS)**

- **Garderie :**

Les horaires de garderie sont : le matin 7h45 - 8h35 et l'après-midi 16h15 - 18h30.

Mme BAZIN : un questionnaire sera diffusé pour connaître les besoins en garderie car le soir, il y a beaucoup d'enfants.

- **Restauration scolaire :**

Le protocole sanitaire mis en place nécessite 2 services de cantine afin d'éviter de mélanger les classes. Durant le repas, les élèves du CP au CM2 ont une pochette nominative scotchée au dos de leur chaise afin d'y déposer leur masque durant le repas.

Mme BAZIN : Elodie travaille pendant ce créneau horaire pour faciliter le roulement des groupes.

- **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Cette année, 12 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles, les lundis et jeudis de 16h30 à 18h depuis lundi 5 octobre.

Malheureusement, le CLAS a été interrompu car les bénévoles qui intervenaient sont considérés comme des personnes à risque. Il est donc plus prudent d'interrompre cette aide.

## 7. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

- **Budget mairie**

Le budget alloué à l'école est de 69€ par élève pour une année civile. Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, l'achat de séries de livres. A ce jour, tout le budget alloué a été utilisé. Dans les achats importants réalisés cette année : le renouvellement du coin cuisine de la classe de PS/MS en bois et plusieurs jeux de cours de récréation pour adoucir le zonage par classe lié au protocole sanitaire.

En plus de ce budget alloué à l'école, la mairie prend en charge : la natation scolaire pour les élèves de CP, CE1 et CM2 (transport + entrées), la maintenance du photocopieur et le coût des photocopies, le réassort pour la trousse à pharmacie, la maintenance du matériel informatique, la connexion internet, le téléphone et les frais postaux. Cette année, la mairie a acheté pour 325€ de pièces détachées pour les vélos de maternelle.

- **Coopérative scolaire**

Les comptes de l'année 2019/2020 ont été contrôlés par Mme Ménadier et Mme Dupuis-Deshuraud. Rien n'a été signalé. Le solde en début d'année scolaire était de : 14 099,91€. Cet argent est en partie réservé pour le projet cirque.

La cotisation annuelle des familles est libre (1509 € ont été récoltés grâce à la participation de 70 familles sur 101).

## 8. Les travaux dans l'école

*Ce qui a été acheté par la mairie, monté, installé, réalisé... durant l'été ou les vacances d'automne :*

- La construction d'un nouveau placard en bois avec des portes coulissantes dans la classe de CP/CE1.
- L'installation de 4 nouveaux robinets dans la classe de PS/MS plus faciles à ouvrir seul pour les enfants.
- L'installation d'un éclairage au-dessus du TBI de la classe de GS/CP.
- Plusieurs petites réparations ont été réalisées.
- Achat et installation de porte-manteaux devant la classe de CP/CE1.
- Chemin d'accès pour le fournisseur cantine (qui sert aussi d'entrée pour la classe de GS/CP)

*Ce qui reste à voir :*

- un bloque porte pour la classe de PS/MS
- construction de plusieurs placards dans l'école (CM1/CM2, salle adjacente à la classe de PS/MS)
- TBI dans la classe de Mme Michel
- rénovation de la classe de PS/MS au niveau isolation, peinture...
- Peinture de la classe de CP/CE1 : devis faits, à valider
- La rénovation de la porte du garage côté maternelle : les devis sont signés et les travaux devraient avoir lieu durant les vacances de Noël

*Avancée du projet cour de récréation :*

Travaux prévus en juillet 2021 car il a pris du retard avec le confinement. Le projet est presque finalisé. Obsolescence du bâti qui servait de toilettes pour les grands : la construction d'un nouveau bâtiment est envisagée à côté de la classe de CP/CE1.

L'équipe enseignante est très reconnaissante et remercie M. le Maire, Mme Bazin ainsi que toute l'équipe municipale pour les choix effectués, l'école est une vraie priorité. Des moyens importants sont déployés pour entretenir et améliorer l'école. C'est un réel plaisir de travailler ici !

Nous souhaitons aussi saluer la présence et la disponibilité de Mme Bariteau – secrétaire générale de la mairie. Merci !

Mr le Maire : le plaisir est réciproque. Nous avons une très grande écoute de votre part ainsi qu'une très grande implication. Je suis ravi de vous avoir écouté ce soir car on sent votre implication et votre volonté de faire réussir les enfants de Chaillevette.

Mme Bazin : C'est normal que nous améliorions votre cadre de travail et celui des enfants.

## **9. Questions diverses**

Mme Querou : l'association des parents d'élèves ne pourra pas reconduire les commandes de sapins à cause du plan Vigipirate et du protocole sanitaire de l'école.

Grâce à plusieurs parents, un nouveau bureau a été constitué permettant de maintenir une association de parents d'élèves pour l'école de Chaillevette. Merci !

**Clôture de la séance à 20h**

*Présidente du conseil d'école*  
**Mme TAVANAE**

*Secrétaire du conseil d'école*  
**Mme KEBBACHE**